

Notre chômeur

DOSSIER
SPÉCIAL

Le bulletin du Comité Chômage de l'Est de Montréal

**À L'AUBE DU 375^E ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL:
UNE PLATEFORME POUR RAPPELER LES LUTTES DES SANS EMPLOI**

La ville de Montréal mise beaucoup sur les célébrations du 375^e anniversaire de sa fondation en 2017. Avec un budget de 100 millions de dollars, ces fêtes, coïncidant avec le 150^e anniversaire du Canada et le 50^e de l'Expo Universelle, doivent attirer 2 millions de visiteurs de plus qu'habituellement, selon Tourisme Montréal.

Au-delà des chiffres et des prévisions, le Comité Chômage de l'Est de Montréal (CCEM) entend souligner à sa façon l'événement en rappelant **l'histoire de Montréal du point de vue des travailleurs, travailleuses et sans emploi**. Il a été maintes fois relevé dans l'actualité que la société chapeautée par "le roi du rire" (G.R. Inc.), Vive Montréal 375, a priorisé dans son mandat une vision anhistorique et festive de Montréal, négligeant la facture sociale et historique de la ville et de ses quartiers développés sous le coup de l'industrialisation. Non seulement cette vision enterre-t-elle la réalité de cette industrialisation sur les travailleuses et travailleurs, mais également les luttes populaires de Montréal portant sur le chômage, les conditions de travail, l'accès au logement, la lutte contre la pauvreté, etc. Le CCEM œuvre à cet effet dans un quartier, Hochelaga-Maisonneuve, éprouvé historiquement par le chômage et la pauvreté. Les problèmes sociaux que rencontre sa population témoignent d'un manque d'engagement des politiques à son égard. **Ceci est le premier d'une série de numéros qui porteront sur cette histoire négligée.**

En dépit des efforts de Vive Montréal 375 de donner l'image d'un Montréal branché et avant-gardiste, le CCEM constate avec ironie que l'événement omet certaines données essentielles de notre histoire collective et qu'il met en attente les besoins de la population montréalaise. L'Atelier d'histoire de Mercier Hochelaga-Maisonneuve, organe essentiel pour la mémoire de notre quartier, s'est d'ailleurs vu écarté des célébrations. L'État, tant au niveau fédéral, provincial que municipal, a injecté dans ces événements des sommes colossales alors qu'il s'est engagé paradoxalement dans une période d'austérité visant particulière-

Dans ce numéro...

PETITE HISTOIRE POPULAIRE DU QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE	2-3
HOCHELAGA-MAISONNEUVE : UN FOYER DE REVENDICATIONS SOCIALES!	4
LUTTES OUVRIÈRES: AUSSI L'AFFAIRE DES FEMMES!	5
CHANGEMENTS DANS LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI	6
LES 30 ANS DU CCEM	7

HaHaHa!

S'intéresser aux problèmes sociaux!

Quelle idée!

« L'ADN de Montréal, c'est la fête, c'est la joie de vivre »

-G.R.



ment les programmes sociaux et les organismes qui soutiennent les populations précaires et marginalisées. Alors que seuls 42,9% des chômeuses et chômeurs touchent des prestations régulières, nous constatons dans notre travail quotidien une hausse de la détresse sociale qui rend plus que jamais nécessaire le combat pour l'accès juste et équitable à l'assurance-chômage.

Aucun changement à la grève des usines Vicker

Les grévistes de la Warden King protestent

HOHELAGA-MAISONNEUVE :

PETITE HISTOIRE POPULAIRE DU QUARTIER

LA GREVE AUX USINES ANGUS DU C.P.R.

Près de 4,000 ouvriers à l'emploi des usines Angus, du C.P.R.

Hochelaga-Maisonneuve constitue une population «tissée serrée» autour d'une forte communauté d'appartenance, héritée en partie d'un passé ouvrier revendicatif.

La ville historique de Maisonneuve était, trente ans après sa fondation (1883), au 5e rang des villes industrielles au Canada, en fait foi son imposant patrimoine manufacturier. Elle est fondée suite à l'annexion d'Hochelaga à Montréal. Dès 1887-1888, les premières usines s'installent sur le territoire de ce qui était alors une banlieue de Montréal, attirées par les exemptions de taxes et les subventions.

Malgré l'apparente prospérité économique, la pauvreté règne chez la classe ouvrière venue combler le besoin en main-d'œuvre. Elle est entassée dans des habitations trop souvent insalubres. Un même logement peut accueillir plusieurs familles. On adjoint aux bâtiments d'habitation des troisièmes étages pour faire face au problème de surpopulation. Les conditions de travail difficiles conduisent les travailleurs et travailleuses à se rassembler. Les semaines de travail sont de 48 à 60 heures, souvent davantage, et les salaires sont très bas, encore plus pour les femmes (celles-ci gagnent 4,50\$ à la semaine alors que les hommes gagnent 7-8\$). Les enfants, payés 1,20\$ à la semaine, travaillent aussi à l'usine et il n'est pas rare qu'ils soient battus et mis à l'amende comme le révèle une Commission royale d'enquête en 1889. Certains n'ont pas encore dix ans lorsqu'ils entrent à l'usine. En 1880, à l'initiative des travailleuses, une grève éclate à la filature Hudon. Il y a à cette époque très peu de syndicats organisés, mais les employé-e-s, par la seule force de leur mobilisation, réussissent à maintenir la pression jusqu'à la fin du mois. La vie ouvrière est dangeureuse : en 1888, cinq travailleurs sont tués et plusieurs blessés dans une explosion à la Montreal Gaz Works.

Apparaissent durant ces années de nombreuses usines dans les secteurs de l'alimentation (biscuiterie Viau, raffinerie de sucre Saint-Laurent) et de la chaussure, ce dernier devenant le secteur prédominant. En 1900, l'entreprise Dufresne et Locke

compte à elle seule 500 employés. Cette entreprise est exemptée de taxes durant 25 ans, à condition d'embaucher les gens venus s'installer à Maisonneuve. En 1903, la ville devient la première à recevoir l'électricité au Québec au moyen d'une ligne de longue distance. L'usine Angus du Canadien Pacifique s'installe cette même année. L'Est de Montréal est un lieu stratégique pour accueillir des infrastructures ferroviaires. En 1908, une grève touche les ateliers du Canadien Pacifique du mois d'août à octobre, mais celle-ci est soldée par l'emploi de briseurs de grève. L'industrie maritime se développe elle aussi, avec l'important chantier naval Vickers implanté dès 1912. L'usine de conserves American Can Co. (1911), située sur le boulevard Pie-IX, roule à plein régime 24h. C'est également la première à appliquer la formule du fordisme, qui constitue un mode d'organisation du travail qui accroît la productivité au moyen notamment du travail à la chaîne. Le début de la décennie 1910 voit proliférer les entreprises sur le territoire et cette effervescence entraîne de grands travaux d'urbanisme dans un élan moderne d'optimisme et de progrès social. De 1912 à 1914, on construit dans cet esprit le marché Maisonneuve en bordure du tramway, symbole de prospérité. Le marché deviendra plus tard un des lieux de convergence de l'activité syndicale. Il accueillera notamment les locaux du club ouvrier de Maisonneuve. La place publique qui se trouve devant servira à l'occasion de tribune pour prononcer des discours politiques. Pour améliorer l'hygiène publique et les conditions de vie, on fait construire le bain public Maisonneuve sur la rue Morgan et l'on développe un laboratoire de pasteurisation à l'emplacement de l'actuelle bibliothèque municipale.



La guerre de 1914 coupe court à ce développement urbain et industriel. Les investissements faits auparavant conduisent Maisonneuve au bord de la faillite, ce qui force son annexion, en 1918, à la ville de Montréal. Hochelaga et Maison-

neuve formeront dès lors un quartier.

Autour de la dépression économique des années 1930, à l'instar de plusieurs quartiers de Montréal, Hochelaga-Maisonneuve est le terrain de travaux publics commandés par la ville. Ces travaux, censés réduire la crise du chômage, donnent plutôt lieu à l'exploitation des sans emploi. De nombreuses infrastructures témoignent encore de ces travaux forcés, notamment le parc Morgan et son pavillon de même que le jardin botanique (voir notre brochure à ce sujet). La relance économique de la fin de la décennie redonne espoir aux travailleuses et travailleurs. L'industrialisation et le développement domiciliaire continuent leur course jusque dans les années 1950. À cette époque, l'activité bouillonnante des syndicats, en grand nombre sur le territoire, permet d'améliorer les conditions de travail. Le monde ouvrier s'organise.

Dans cet après-guerre, les usines ferment l'une après l'autre ou se délocalisent. Le quartier ouvrier, qui observait déjà ce phénomène depuis les années 1950, le voit s'accroître dans les années 1970 où le modèle du fordisme est en déclin. À la même époque se joue une contestation contre les expropriations massives de logements pour la construction de l'autoroute Est-Ouest, qui ne voit jamais le jour. Ces expropriations, la désindustrialisation massive et la tertiarisation qui l'accompagne détériorent le paysage socio-économique d'Hochelaga-Maisonneuve.

Chômage, précarisation de l'emploi et pauvreté affectent grandement les jeunes et les femmes à la tête de familles monoparentales. Les signes de cette pauvreté sont visibles dès 1960 dans Hochelaga-Maisonneuve, de même que dans Pointe-Saint-Charles et Centre-Sud. Leur vie communautaire et syndicale dynamiques permet à ces quartiers de maintenir en place un certain filet social. L'exclusion économique devient encore plus alarmante dans les années 1980, notamment en raison de la crise économique. Les emplois qui demeurent disponibles pour les habitant-e-s de ces quartiers sont ceux qui sont les moins bien rémunérés. Il y a une véritable crise de l'emploi. Les employé-e-s du secteur manufacturier ont du mal à se renouveler dans les domaines professionnels.

Le quartier Hochelaga-Maisonneuve a un taux élevé de personnes seules, de familles monoparentales, un faible taux de scolarisation et un taux de chômage élevé. Cette pauvreté se transmet désormais de

génération en génération. De nombreux organismes voient le jour pour faire face à ces difficultés dans les années 1970 et 1980 : l'Organisation Populaire des Droits Sociaux, le Carrefour Familial Hochelaga, le Pavillon d'Éducation Communautaire, le Tour de Lire, le Chic Resto Pop, l'Association pour la Défense des Droits Sociaux, la Marie debout, etc. Plusieurs d'entre eux tentent en même temps de sauvegarder le patrimoine industriel unique d'Hochelaga-Maisonneuve en installant leurs locaux à l'intérieur de bâtiments historiques.

Aujourd'hui, en chiffres...

En 2006, les personnes matériellement et socialement les plus défavorables représentaient dans le secteur Hochelaga-Sud 83% de la population tandis qu'il était de 58% à Maisonneuve (60% pour l'ensemble d'Hochelaga-Maisonneuve). C'est très élevé par rapport à la moyenne montréalaise où ce taux représentait 16%. Ces données, même si elles ne sont pas des plus récentes, nous donnent un portrait des désavantages matériels et de la fragilité du réseau social de cette population. Ces facteurs sont également associés à une moins bonne santé et une espérance de vie plus courte.

Selon les données du dernier recensement, en 2011, 11,2% des foyers la population de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve étaient des familles monoparentales.

Uniquement dans le secteur Hochelaga, 50,7% de la population vivait alors sous le seuil de la pauvreté. Près du tiers des ménages locataires de l'arrondissement vivaient avec un faible revenu et avec une difficulté à se loger (le taux d'effort). Cela représente environ 14 000 ménages.





L'HISTOIRE OUVRIÈRE D'HOHELAGA-MAISONNEUVE :

Un foyer de revendications sociales!

- 1880 : Première grève en importance à la filature Hudon à Hochelaga
- 1908 : Grève dans les ateliers du Canadien Pacifique
- 1908 : Grève majeure à la Dominion Textile contre la baisse de 10% du salaire (environ 6000 ouvrières et ouvriers de Montréal, Magog, Valleyfield et des Chutes Montmorency)
- 1934 : À Montréal, quelques 4000 travailleuses de la confection de Montréal font grève sous la bannière de la ligue d'unité ouvrière, une organisation communiste, dissoute l'année suivante.
- 1937 : Grève victorieuse des 5000 midinettes au Centre-ville de Montréal à l'instigation de Rose Pesota et de Bernard Shane, avec l'appui de Léa Roback
- 1950 : Grève aux usines Angus du Canadien Pacifique (Près de 4000 ouvriers et ouvrières)
- 1950 : La Canadian Vickers et Montreal Locomotive Work mettent à pied une centaine d'employé-e-s
- 1952 : Grève chez Vickers (1500 employé-e-s) et chez Warden Kind ltd. (600 travailleuses et travailleurs)
- 1953 : Fermeture de la Dominion Textile de la rue Notre-Dame (500 emplois touchés)
- 1965 : Grève à Enveloppe Internationale (130 ouvriers et ouvrières)
- 1968 : Grève à la biscuiterie David pour l'augmentation salariale (1800 employé-e-s)
- 1968 : La St-Lawrence Sugar Co. met en lock-out 250 employé-e-s suite à la rupture des négociations autour de la question du salaire.
- 1968 : 3 semaines de grève ont lieu à la Canadian Liquid Air ltd. Les ouvrières et ouvriers réclament une augmentation de salaire, des avantages sociaux et de meilleures conditions.
- 1969 : Grande marche de solidarité avec les ouvriers et ouvrières en grève à la Sicard, à la Vickers et à la Canadian Liquid Air ltd.
- 1970 : Une centaine d'employé-e-s de la biscuiterie Viau manifeste contre la baisse projetée de leur salaire.
- 1973 : Grève à la Canadian Steel Foundries (750 employé-e-s) contre des renvois pour activités syndicales. Les grévistes réclament également des conditions de travail plus sécuritaires.
- 1973 : Fermeture de la biscuiterie Charbonneau (plus d'une centaine de personnes affectées)
- 1974 : Grève à la J.P. Coats (250 employé-e-s)
- 1976 : Grève chez les cartonniers Standard de la rue Viau
- 1980-82 : La Canadian Steel Foundries congédie dans cet intervalle environ 800 employé-e-s (elle ferme définitivement ses portes au début des années 2000).
- 1983 : Fermeture de la filature Sainte-Anne de la Dominion Textile (140 employé-e-s au chômage)
- 1986 : Des données recueillies par le CLSC montrent que le taux de chômage se situe à 47% dans Hochelaga-Maisonneuve.

Les informations recueillies aux fins de ce dossier proviennent des recherches de l'Atelier d'histoire de Mercier Hochelaga-Maisonneuve et sa brochure «Les années citoyennes» disponible au coût de 10\$ (514 889-9979). Site : www.ahmhm.wordpress.com
 Voir aussi : Hochelaga-Maisonneuve en trois temps; 1er temps : De villes ouvrières à cité modèle (1883-1918) sur le site museevirtuel.ca.



Figures : 1. Titres tirés du journal «Les Nouvelles de l'Est», archives de l'Atelier d'histoire Mercier Hochelaga-Maisonneuve
 2. Employés de la Sugar Lawrence and Co. vers 1900, fonds Sucre Lantic, archives de l'Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve
 3. Filature Hudon vers 1870, musée McCord d'histoire canadienne
 4. Usine Sainte-Anne de la Dominion Textile vers 1882, Collection Dominion Textile
 5. Couturières en grève vers 1917

L'une des premières grèves à toucher le secteur du textile au Québec fut l'œuvre de travailleuses d'Hochelaga qui prirent acte contre les abus de leur patron à la filature Hudon. À une époque où les syndicats organisés se faisaient rares, ce geste constitue un gage courageux. En ce 375^e de la ville de Montréal, leur combat mérite d'être raconté.



En 1873, les premières à faire appel à la grève dans le domaine textile. Elles réclament une augmentation salariale de 15%, un pause-repas de 45 minutes, la diminution des heures de travail et le paiement des heures supplémentaires. Conduite par des femmes, l'initiative d'un arrêt de travail concerté est entendue : plusieurs centaines d'ouvriers et d'ouvrières y prennent part et ce, malgré les menaces des patrons de fermer la filature pendant un mois ou deux et d'embaucher de nouvelles travailleuses pour les remplacer.

À Hochelaga, la filature Hudon roule à plein régime dans la seconde moitié du 19^e siècle. Située au coin de Notre-Dame et de la rue Dézéry, c'est la plus importante usine de coton au Canada entre 1870 et 1880. En 1879, peu de temps après l'arrivée d'un nouveau patron, William James Whitehead, à la tête de la compagnie, la filature connaît une augmentation substantielle de ses profits. Ceux-ci bondissent de 53% dès la première année. Malgré ces énormes retombées, Whitehead refuse d'adapter et d'étendre ses installations pour qu'elles conviennent au rythme des commandes toujours plus nombreuses. Pour rentabiliser au maximum les installations déjà présentes tout en augmentant sa production, le fardeau est mis sur les épaules des employés et, surtout, des employées. Les patrons exigent qu'ils et elles travaillent une heure de plus les lundis (jusqu'à 19h15) et qu'ils et elles demeurent à l'usine jusqu'à 21h les mercredis. Cela s'ajoute aux habituels 12 heures de travail par jour et à la journée de 8 heures le samedi. Les semaines de travail grimpent donc autour de 64,5 heures/semaine, mais ne sont payées que 60 heures. Le salaire des enfants est abaissé. Le travail en usine représente un danger pour la santé en raison des particules de coton qui peuvent causer des maladies pulmonaires. Aucune protection n'existe contre les accidents de travail. De plus, travailleurs et travailleuses n'ont droit qu'à une pause d'une demi-heure par jour et doivent la passer à côté des machines. Aux tisseuses, le patron fait ajouter 4 verges de tissu sur leur métier à tisser sans pour autant payer les heures supplémentaires qu'exige un tel surplus de travail.

Le lundi 12 avril 1880, ces travailleuses allaient créer un précédent dans l'histoire ouvrière en devenant, après les travailleuses de Sherbrooke en



Les 15 et 16 avril, plusieurs centaines d'employées viennent signaler à Whitehead leurs conditions de retour. Ce dernier leur offre un maigre 1% d'augmentation. Le maire de la ville, Raymond Préfontaine, enjoint travailleurs et travailleuses à retourner au travail et fait augmenter le nombre de policiers sur place pour protéger les briseurs et briseuses de grève. Pour contrer cette tactique, les travailleuses en grève se réunissent en assemblée et décident d'imposer une amende de 10\$ à quiconque traverserait les lignes de piquetage. Menaçant de fermer l'usine 6 mois si la grève se prolonge, Whitehead est assailli en sortant de la filature, signe des grandes tensions mises au jour par le conflit. Trois suspects seront acquittés. Le 17 avril, le curé de La Nativité, C.S. Huet, exhorte les grévistes à retourner au travail, en leur présentant les maigres concessions proposées par la partie patronale. Celles-ci refusent, malgré le climat répressif qui s'installe et qui conduit à l'arrestation de 6 personnes accusées d'avoir troublé la paix. Plusieurs dizaines d'employées disent cependant vouloir revenir au travail à condition qu'une enquête ait lieu sur leurs conditions de travail. Cette demande est refusée. D'autres encore menacent de partir travailler aux États-Unis. Malgré de nombreux appuis, notamment du philanthrope Joe Beef, une grande proportion des travailleuses et travailleurs retournent à l'usine le 27 avril tandis que plusieurs font le choix d'aller travailler aux États-Unis. Les leaders du mouvement sont quant à elles congédiées. En dépit de cet échec, les employées refusent toujours de prolonger de travailler au-delà des heures régulières, ce qui montre bien leur détermination à faire respecter leurs droits. Quant aux arrêtés politiques, ils sont tous acquittés. Plus tard, la filature Hudon sera fusionnée avec la Sainte-Anne pour former la Hochelaga Cotton Mills (1885), ancêtre de la Dominion Textile (1905).

Dans la turpitude des changements qui affectent l'assurance-emploi, rares sont les bonnes nouvelles pour les chômeuses et chômeurs. Le régime n'a cessé d'être saccagé par les gouvernements successifs des vingt dernières années, ce qui nous laisse devant un bilan désolant. Mais dans le foulée de ces attaques répétées, il arrive que nos revendications réussissent à être entendues. À cet effet, quelques notions-clé de la réforme de l'assurance-emploi conduite par le gouvernement conservateur de Stephen Harper ont été abolies en 2016, ce qui a de quoi réjouir les groupes de défense des sans-emploi qui dénoncent haut et fort les aberrations que cette réforme a introduites. Même partielle, cette victoire démontre bien l'importance des mobilisations sociales.

Cependant, bien qu'il faille saluer ces changements et ces «concessions», le CCEM et son regroupement, le MASSE, demeurent critiques du gouvernement libéral de Justin Trudeau qui a choisi de maintenir en place de nombreuses mesures discriminatoires. Parmi celles-ci, l'un des éléments les plus contentieux de la réforme Harper : le Tribunal de la Sécurité Sociale (T.S.S.), qui place les prestataires devant un non-recours administratif honteux (voir page suivante). À ce niveau, un très grand travail de mobilisation nationale reste à faire et occupera une grande part de nos activités.

DE QUELS CHANGEMENTS PARLE-T-ON?

- Notion d'emploi convenable : Introduisant trois catégories de prestataires (les travailleurs/euses de longue date, les prestataires fréquent-e-s et les prestataires occasionnel-le-s), cette mesure imposait à certains prestataires d'accepter tout emploi pour lequel ils ou elles seraient qualifié-e-s, même si cela signifiait d'accepter une baisse de salaire substantielle (il ou elle devait accepter une offre à 70% de son salaire habituel) et de devoir se déplacer jusqu'à une heure de route en voiture. **Abolition : 13 juillet 2016**
- Notion de nouvel arrivant (910 heures) : Cette règle touchait 6% des demandeurs/euses. Le/la nouvel-arrivant-e devait avoir accumulé 910 heures pour se qualifier à l'assurance-emploi. Désormais, quiconque effectue une demande de prestations doit avoir accumulé le nombre d'heures déterminé par le taux de chômage en vigueur dans sa région. **Abolition : 3 juillet 2016**
- Délai de carence : Bien qu'il ait été annoncé qu'il sera ramené à 1 semaine, le délai de carence peut tout de même placer les chômeuses et chômeurs dans une situation financière délicate à la suite de la perte de leur emploi. **Abolition prévue en janvier 2017**

QUE CACHE JUSTIN TRUDEAU DANS SES MANCHES?

- 21 millions investis dans la surveillance et le contrôle des sans-emploi par les enquêtes
- Baisse des cotisations
- Refus de retirer le Tribunal de la Sécurité Sociale



Les libéraux de Justin Trudeau ne semblent pas prêt-e-s à enterrer l'héritage des conservateurs de Stephen Harper et les gouvernements libéraux l'ayant précédé. Insidieusement, le gouvernement de Justin Trudeau suit la tendance mondiale à joindre aux programmes d'assurance-chômage des mesures d'employabilité obligatoires. Ces programmes, s'inscrivant en droite-ligne avec la croissance néolibérale et ses besoins de production, deviennent des outils pour restreindre l'accès aux prestations et fournir une main-d'œuvre mobile et flexible aux compagnies. Verrons-nous les libéraux adopter la notion de «flexi-disponibilité» (une dynamique restrictive qui prend notamment la forme de programmes obligatoires de formation) que préconise l'OCDE à l'instar de plusieurs pays européens?

Notre comité a été mis sur pied il y a 30 ans, à l'initiative de chômeuses et chômeurs, à un moment charnière de l'histoire du quartier Hochelaga-Maisonneuve, qui faisait alors face à une crise sans précédent de l'emploi. À l'instar de nombreux organismes toujours présents sur le territoire, le CCEM constatait à l'époque les besoins grandissants d'une population durement affectée par le chômage et la précarité. Nos années de militantisme nous ont conduits à prendre part à différents mouvements et milieux de lutte sociale visant à protéger les droits des personnes précarisées et des sans emploi. Surveillez nos actualités!

Activités du comité en 2016-2017...

Dans la poursuite de notre mission d'éducation populaire et de défense collective des droits, nous avons mis en oeuvre un plan d'action comprenant :

- Participation avec notre regroupement, le MASSE, au bilan national sur les trois années d'existence du Tribunal de la Sécurité Sociale (T.S.S.) et aux campagnes organisées à ce sujet. Possible mise sur pied d'un regroupement ou d'une coalition régionale visant à l'abolition du T.S.S.;
- Participation à la semaine nationale des chômeurs et chômeuses à la fin du mois d'octobre sur le thème de l'accès à la justice pour les sans-emploi;
- Mobilisation en faveur du salaire minimum à 15\$/h.;
- En Mars, activités sur les disparités de traitement à l'égard des femmes, particulièrement les travailleuses précaires, à l'intérieur du régime d'assurance-emploi et élargissement de nos perspectives féministes;
- Diffusion de la deuxième édition du journal «Nos droits, nos luttes» produit conjointement avec nos collègues du Mouvement Action Chômage (MAC).

Pour en finir avec le Tribunal de l'Insécurité Sociale...

Le Tribunal de la Sécurité Sociale a été mis sur pied à la va vite, sans étude ni consultation préalable, supposément pour engendrer des économies. En diminuant les frais de gestion, il devait «aider» les prestataires. Aujourd'hui, les délais sont interminables et la plupart des audiences ont lieu soit par téléphone ou par vidéoconférence.

Le T.S.S. est un échec à tous les niveaux et illustre bien le visage de la dérive managériale opérée au détriment des droits des chômeuses et chômeurs.

Les libéraux avaient promis l'abolition de la réforme Harper.

Ils doivent abolir le T.S.S.!

Ceci est un tribunal?



**Ben oui!!!
C'est le TSS...**



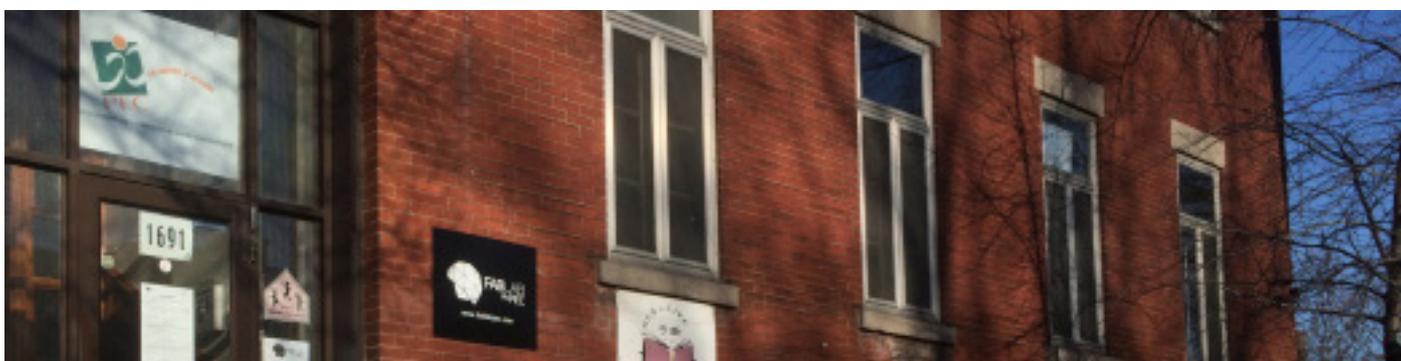
**Là où 72% des audiences
ont lieu par téléphone
ou vidéoconférence!**



Infos

FONDÉ EN 1987, LE COMITÉ CHÔMAGE DE L'EST DE MONTRÉAL S'EST DONNÉ COMME BUT PREMIER D'INFORMER, DE SOUTENIR ET DE DÉFENDRE GRATUITEMENT LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES AUX PRISES AVEC DES QUESTIONS ET DES PROBLÈMES DE CHÔMAGE.

MIS SUR PIED PAR DES CHÔMEURS ET DES CHÔMEUSES DU QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE, LE COMITÉ EST UN ORGANISME NON-GOUVERNEMENTAL ET SANS BUT LUCRATIF GÉRÉ PAR SES MEMBRES. DEPUIS SA FONDATION, LE COMITÉ A TOUJOURS CONSERVÉ LA MÊME MISSION QUI EST DE VENIR EN AIDE AUX GENS DANS LE BESOIN. IL EST AINSI POSSIBLE DE NOUS CONTACTER AFIN D'OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS TROP SOUVENT INACCESSIBLES VIA LES BUREAUX D'ASSURANCE-EMPLOI.



Besoin d'aide avec l'assurance-chômage?

Consultation téléphonique : Notre service de consultation téléphonique est accessible du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Consultation sur rendez-vous : Pour nous rencontrer à notre local, vous devez préalablement nous en aviser par téléphone. Amenez avec vous les photocopies des documents relatifs à votre problème d'assurance-emploi.

1691 BOULEVARD PIE-IX,
LOCAL 302
MONTRÉAL, QUÉBEC,
H1V 2C3

TÉLÉPHONE : 514-521-3283
COURRIEL : CCEM@CCEM.CA
SITE WEB : WWW.CCEM.CA



FACEBOOK : [FACEBOOK.COM/CCEM.CA](https://www.facebook.com/CCEM.CA)

Conception : Jeanne Pilote